

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 12 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DEVE 132 Communication sur la signature d'un avenant à une convention de jardin partagé situé rue Montcalm dans le 18^e arrondissement avec l'association « Jardin Partagé Marcadet Montcalm ».

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil du 18^e arrondissement en date du 20 juin 2017, autorisant le Maire du 18^e à signer l'avenant à la convention datée du 24 juillet 2014, mettant à disposition une extension de 22 m² pour le jardin partagé situé 2, rue Montcalm (18^e), avec l'association « Jardin Partagé Marcadet Montcalm » ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris informe le Conseil de Paris de l'approbation de la signature de l'avenant susvisé ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement, en date du 20 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Il est donné acte de la communication de la Maire de Paris concernant la délibération du 18^e arrondissement autorisant la signature d'un avenant à une convention de jardin partagé situé rue Montcalm dans le 18^e arrondissement avec l'association « Jardin Partagé Marcadet Montcalm ».

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO